

## • Mieux organiser le trafic urbain

### *FOCUS LA LOGISTIQUE DU DERNIER KILOMETRE*

## Logistique 7- Synthèse sur les outils expérimentés- Le Centre de Distribution Urbain (CDU)

Le concept de centre de distribution urbain est associé à la mise en place d'une gestion globale de la logistique urbaine : le centre, comme installation physique pour accueillir le flux de marchandises, et les services associés pour assurer l'accueil des biens, leur stockage éventuel et la « logistique du dernier kilomètre ». Sa localisation a une très grande importance stratégique et la proximité avec la ville est primordiale.

**Les recommandations** sur le rôle du secteur public sont de :

- Proposer des incitations financières pour encourager les entreprises à utiliser le CDU. Les incitations économiques ne devant pas se limiter à subventionner le déploiement du dispositif, mais également servir à aider et intégrer les petites structures spécialisées dans la logistique.
- Sécuriser la participation collaborative au CDU par la réglementation (en conformité avec la législation en vigueur) et en veillant à son application.
- Développer des actions en faveur de la participation au CDU.
- Etudier l'emplacement du CDU en fonction du tissu socio-économique local.
- Mettre en place un partenariat public-privé (PPP) comme cadre de la coopération entre les deux secteurs. Il s'agit d'aider à la mise en place du CDU, de compenser, au moins temporairement, les surcoûts de la plateforme pour que les entreprises locales puissent pleinement bénéficier de l'exploitation du CDU.

Le « Cluster PACA Logistique » définit le CDU comme un espace logistique multi-acteurs de mutualisation des flux logistiques, à destination d'une zone urbaine de taille variable dont il est relativement proche, permettant la réorganisation de ces flux (consolidation/éclatement) avec des objectifs économiques, commerciaux, environnementaux ou sociétaux. Le premier effet évoqué de tout CDU est la rationalisation du « dernier kilomètre », c'est-à-dire de la distribution en ville : il s'agit de mutualiser pour augmenter le taux de charge des véhicules, réorganiser les tournées selon les destinations, et donc de réduire les kilomètres parcourus.

Si en France le CDU a souvent tendance à n'être qu'une simple plateforme de consolidation, il peut également proposer une large palette de services complémentaires mutualisés, rendant son offre plus attractive et lui assurant des revenus complémentaires. En premier lieu, le CDU peut proposer aux commerçants un service de stocks déportés, libérant ainsi leur espace de vente tout en améliorant la disponibilité des articles ; son opérateur peut également prendre en charge les flux retours recyclables (cartons, emballages, etc.) ou les stocks d'inventus. Avec un personnel adéquat, le CDU peut également proposer des services à valeur ajoutée : il peut s'agir d'un contrôle qualité, d'un premier déballage de la marchandise, voire de l'étiquetage de produits ou de la préparation de lots promotionnels. Enfin, il peut également proposer un service de portage d'achats pour les clients des commerces de proximité